

Bordeaux, le 28 mai 2025

Objet : INFORMATION AUX PORTEURS

Madame, Monsieur,

Vous êtes détenteurs de parts de notre Fonds ALIENOR OPTIMAL (FR0011322072, FR0007071378, FR0011055383).

Conformément à l'instruction AMF n°2011-19, nous vous informons de l'opération suivante :

Quels changements vont intervenir sur votre fonds ?

Nous vous informons que la société de gestion a décidé de modifier une partie de la composition de l'Indicateur de référence du Fonds (indice composite). En effet, il était auparavant constitué pour moitié de l'indice obligataire Solactive Eurozone Government Bond et pour moitié de deux indices actions (un quart chacun), le CAC40 (actions françaises) et le MSCI World Net Total Return Euro (actions internationales).

Dorénavant, l'Indicateur de référence sera composé de 50% de l'indice obligataire Solactive Eurozone Government Bond Index TR (SOLEUSOV Index), **25% de l'Euro Stoxx 50 (SX5T Index)** et 25% de MSCI World Net Total Return Euro (MSDEWIN Index).

Cette modification, qui n'entraîne aucune modification de la gestion de votre FCP entrera en vigueur le 02 juin 2025. Toutes les autres caractéristiques de votre FCP demeurent inchangées.

Les modifications entraînées par l'opération

Le profil de risque :

- Modification du profil rendement/risque : NON
- Augmentation du profil rendement/risque : NON



Augmentation des frais : NON

Ces modifications interviendront le 02 juin 2025.

Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur

En tout état de cause, nous vous invitons à prendre connaissance du document d'information clé (DIC) et Prospectus du Fonds visible sur le site de la société de gestion : www.alienorcapital.com

Le document d'information clé et le prospectus du fonds sont tenus à votre disposition au siège d'ALIENOR CAPITAL et seront envoyés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

ALIENOR CAPITAL – 18, allées d'Orléans – 33000 Bordeaux.

Ou par mail : middleoffice@alienorcapital.com

En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre sincère considération.

Arnaud RAIMON, Président d'Alienor Capital S.A.S.